

ROCHE



STORES 2021 - 2022

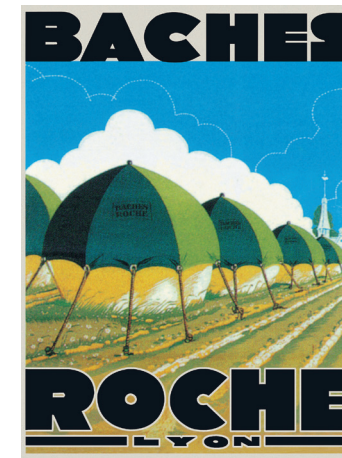
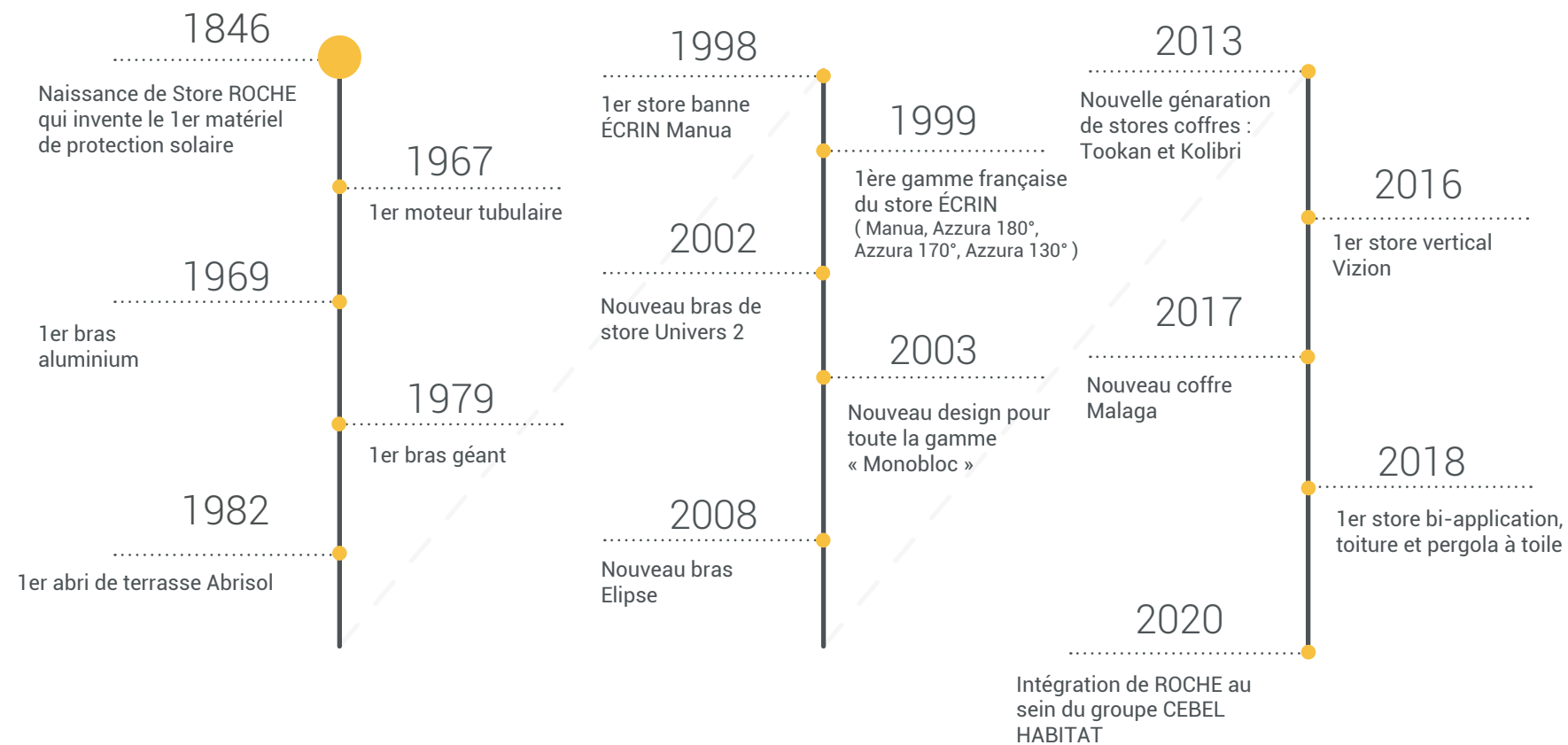


Fabrication française

SOMMAIRE

NOTRE PARCOURS	P. 4
NOTRE SAVOIR-FAIRE HISTORIQUE	P. 5
NOS VALEURS	P. 6
NOS MATIÈRES	P. 8
NOS PRODUITS DE PROTECTION SOLAIRE	P. 10
NOS GARANTIES	P. 12
NOS PARTENAIRES INSTALLATEURS	P. 13
NOS TYPES DE STORES	P. 14
NOS MODÈLES	P. 15-16-17

NOTRE PARCOURS



NOTRE SAVOIR-FAIRE HISTORIQUE

Fabricant français de stores depuis plus de 175 ans, ROCHE est le spécialiste de la protection solaire de votre habitat. La gamme des stores répond aux critères de qualité les plus exigeants.

Tout au long de sa conception et de sa fabrication, votre store est traité comme un produit unique :

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

La cellule Recherche & Développement de ROCHE conçoit des produits parfaitement adaptés aux exigences de ses clients en termes de design, robustesse, facilité de manœuvre, etc.

CONFECTION DES TOILES

La toile que vous pourrez choisir parmi plus de 1000 références est façonnée et assemblée avec les meilleures techniques du marché.

FABRICATION DES BRAS

Les bras sont la partie la plus importante de votre store.

Leur conception et leur qualité de fabrication permettent d'obtenir une parfaite tension de la toile et une grande longévité d'utilisation.

ASSEMBLAGE ET EMBALLAGE

Un soin tout particulier est apporté à l'assemblage de votre store sur son banc de montage. De nombreux contrôles et réglages sont effectués tout au long de nos lignes d'assemblage.

Gage de qualité, un emballage performant permet le transport en toute sécurité de nos produits sur de longues distances.

NOS VALEURS

RESPECT

ROCHE met un point d'honneur à respecter ses engagements auprès de ses clients, de ses salariés et de ses partenaires.

Chaque produit fabriqué dans son usine répond à un niveau élevé d'exigence afin de satisfaire au mieux ses clients.

Les processus de fabrication mis en place sont étudiés pour protéger la santé de ses salariés.

Enfin, la relation mise en place avec nos partenaires se base sur un respect mutuel.

CONFIANCE

Pour ROCHE, la confiance est la clé de la réussite. Instaurer une relation de confiance avec ses clients, ses salariés et ses partenaires est sa priorité.

Pour montrer son implication, elle fait en sorte d'être toujours à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes ; elle se rend disponible pour répondre à toutes leurs interrogations ; elle se montre réactive pour solutionner leurs difficultés.

QUALITÉ

Chaque produit ROCHE est fabriqué à partir de matériaux de qualité afin de leur assurer une durée de vie maximale.

Ils sont testés et approuvés à chaque étape de fabrication pour vérifier leur conformité et limiter les irrégularités.

La qualité de ROCHE passe également par le choix de partenaires experts pour répondre au mieux à vos exigences et à vos besoins.

ÉCOUTE



NOS MATIÈRES

ROBUSTES

ROCHE fait le choix de l'aluminium pour concevoir les supports, les profils et les bras de ses stores.

C'est le matériau qui confère les meilleures caractéristiques mécaniques pour ce type de produit : **légereté, robustesse** et **durée de vie**.

ROCHE privilégie un **alliage de première fusion** qui confère la meilleure qualité possible pour un **matériau pur et sans défaut**. Il restitue ses meilleures propriétés sur le produit fini et dans tout le process de fabrication des stores.

Par sa durée de vie, sa résistance, et sa facilité à être recyclé, l'aluminium est l'un des matériaux les plus écologiques !

Entièrement démontables, les stores ROCHE sont également très faciles à recycler, sans déchet composite, toxique ou polluant.

L'ALUMINIUM



LES TOILES



TECHNIQUES

Les tissus utilisés pour fabriquer les toiles des stores ROCHE répondent à de nombreux critères techniques et esthétiques.

Pour que vos stores répondent à toutes vos exigences, ROCHE fait appel à des partenaires renommés qui travaillent leurs toiles avec des matières de haute qualité telle que l'acrylique en fibre discontinue.

Cette matière est le parfait alliage entre la qualité et l'esthétisme. La fibre acrylique est la plus résistante aux UV et garantit la stabilité et la tenue des toiles durant de longues années.

Que vous cherchiez le plus grand indice de protection aux UV, l'imperméabilité* pour utiliser votre store malgré des précipitations passagères de très faible intensité ou une plus grande ventilation avec des toiles micro perforées, l'étendue de l'offre ROCHE répondra à tous vos besoins.

* Attention, le store ne doit pas rester ouvert en cas de pluie afin d'éviter les poches d'eau dont le poids peut entraîner la casse du store.

NOS PRODUITS DE PROTECTION SOLAIRE

PERGOLAS



STORES



POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE SOLEIL, LA LUMIÈRE ET LA CHALEUR

Équiper votre terrasse d'un store ou d'une pergola est avant tout pour vous mettre à l'abri du soleil. Il est important d'en comprendre l'intérêt pour vous protéger de la meilleure manière !

À L'ABRI DU SOLEIL

À l'arrivée des beaux jours, nous nous réjouissons tous de revoir le soleil. Néanmoins, si le soleil procure la lumière bénéfique à notre santé, il peut aussi être nocif : chaleur, coups de soleil, maladies et vieillissement de la peau...

Choisir une protection solaire, c'est aussi **se protéger de ces dangers** tout en laissant passer les éléments utiles à notre bien-être grâce aux toiles utilisées.

LA PROTECTION CONTRE LES UV

Même à l'ombre, la peau est exposée aux rayons nocifs du soleil. C'est pourquoi les partenaires toiles de ROCHE offrent les plus hautes protections UV & UVB. Certaines peuvent **réduire l'exposition aux rayons jusqu'à 99% !**

En vous équipant des protections solaires de ROCHE, vous ne choisirez plus entre protection et esthétique.

L'OMBRE PORTÉE

En fonction de l'exposition de votre maison, le soleil ne se positionnera pas de la même manière à 12h et à 16h.

Il est important de prendre en compte le **cycle du soleil** pour optimiser la zone d'ombre offerte par votre store ou votre pergola.

Demandez conseil aux revendeurs ROCHE !

Pour gagner en protection, choisissez d'équiper votre store ou votre pergola d'un lambrequin ou d'un pare soleil déroulable (voir page 18).

LA LUMINOSITÉ

Selon la couleur de la toile, les effets ne seront pas les mêmes. Comme avec les vêtements textiles, une toile plus foncée concentrera la chaleur tandis qu'une toile plus claire la laissera mieux circuler.

Mais attention, le choix d'une toile trop claire protège moins contre les UV et peut être plus **éblouissante** à cause de la réflexion des rayons.

NOS GARANTIES

SUR LA STRUCTURE

Les stores ROCHE* disposent d'une garantie de 5 ans sur la structure.

La garantie structure est valable sur la **structure et les bras** du store dans le cadre d'une **installation conforme** faite par l'un de nos professionnels et d'un **usage normal**.

Quoiqu'il arrive, grâce à la conception par assemblage manuel, en cas de problème, l'installateur peut intervenir directement chez vous pour réparer ou changer une pièce.

Les stores ROCHE ont été fabriqués en conformité avec les directives communautaires qui s'y rapportent, en vigueur au moment de leur mise sur le marché.

NORME NF EN 13561

La Norme Européenne NF EN 13561 spécifie les exigences de performance relatives aux stores destinés à être fixés à l'extérieur des bâtiments et autres ouvrages de construction. Elle traite également des phénomènes dangereux significatifs liés à l'assemblage, au transport, à l'installation, au fonctionnement et à l'entretien.

* Seul les stores Okultis disposent d'une garantie de 2 ans

FABRICATION FRANÇAISE



Les stores ROCHE sont faits à partir de matières premières principalement européennes et sont fabriqués intégralement en France dans notre usine de Genas (Rhône).

ROCHE met un point d'honneur à travailler avec des partenaires locaux afin de réduire au mieux son impact carbone.

SUR LE LAQUAGE

Les stores ROCHE sont principalement laqués avec une texture « mat givré » ou « brillant » pour un rendu visuel très qualitatif et une sensation très agréable au toucher.

La profondeur et la qualité des couleurs sont assurées par un process de thermolaquage haute densité avec une garantie 10 ans.

Le thermolaquage est une technique de **revêtement** et de **protection des métaux** qui utilise des particules de poudre chargées d'électricité statique et sont attirées vers la pièce à peindre **comme si elles étaient aimantées**.

C'est une **solution simple et écologique** pour protéger et embellir l'aluminium. Sans solvant toxique, ces peintures cuites au four se transforment sous l'effet de la chaleur en une couche protectrice qui offre une résistance irréprochable.



NOS PARTENAIRES INSTALLATEURS

Les produits ROCHE sont vendus et installés par des installateurs experts en protection solaire.

Représentants de la marque, ils sont disponibles pour vous conseiller et vous garantissent une installation de qualité qui permettra à vos produits de durer dans le temps.

Leur sérieux et leur professionnalisme font d'eux le parfait intermédiaire entre vous et ROCHE.

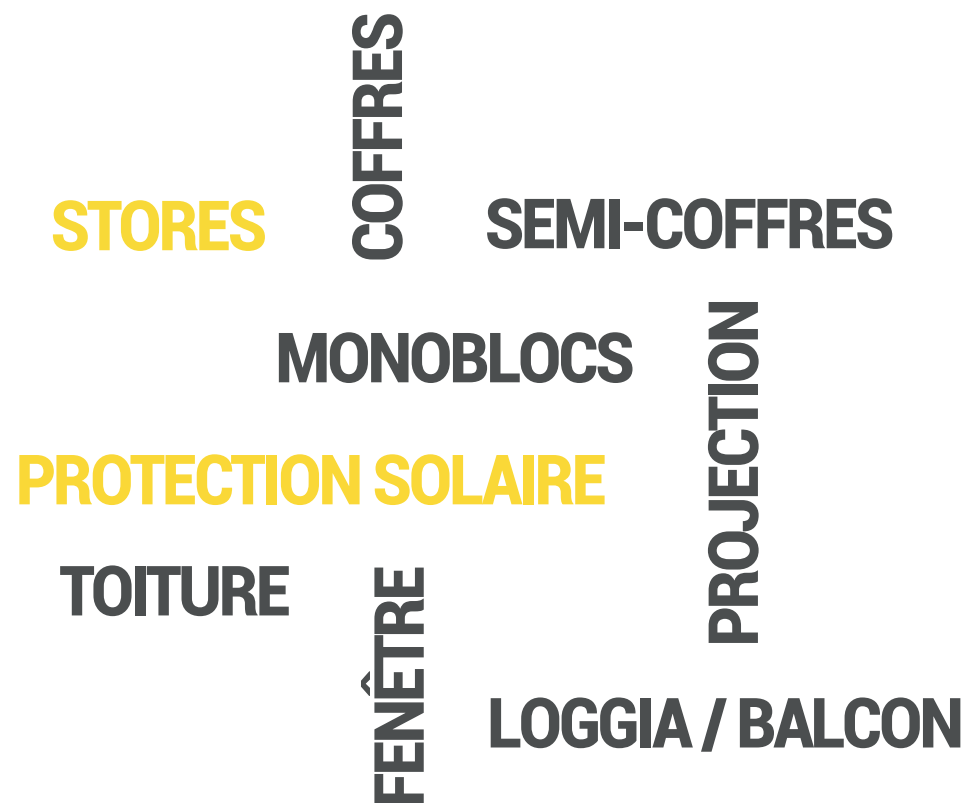
EXPERTISE

Tous issus du marché de la menuiserie extérieure, les installateurs partenaires de ROCHE connaissent leur métier et peuvent répondre à l'intégralité de vos questions.

Répartis sur toute la France, vous aurez facilement accès à la qualité de nos produits.



NOS TYPES DE STORES



LES STORES COFFRES

Le store coffre intégral est le **nec plus ultra des stores**. Son système permet de **protéger intégralement la toile et les bras** des intempéries. C'est le meilleur choix pour une **durée de vie optimale** de votre matériel.

LES STORES SEMI-COFFRES

Le store semi-coffre permet de **protéger la toile** qui est le matériau le plus sensible aux intempéries.

Les bras ne sont en revanche pas protégés. C'est un excellent compromis pour un **bon rapport qualité / prix**.

LES STORES MONOBLOCS

S'il est déconseillé de choisir un store monobloc pour un emplacement très exposé aux intempéries, cela reste un **très bon choix économique** si la pose peut s'effectuer à un endroit protégé comme par exemple sous le débord d'une toiture ou sous une corniche.

Avec un store monobloc, la toile et les bras ne sont pas protégés des intempéries mais il vous assurera une protection solaire identique aux autres stores !

NOS MODÈLES



KOLIBRI p. 20

COFFRE



CONDOR p. 24

COFFRE



CARAÏBA p. 28

COFFRE



TOOKAN p. 22

COFFRE



MALAGA p. 26

COFFRE



MANUA p. 30

SEMI-COFFRE

NOS MODÈLES (SUITE)



AZZURA p. 32

SEMI-COFFRE



SUMBA p. 34

MONOBLOC



FIGIORELLA p. 36

LOGGIA / BALCON



STRELLA p. 38

LOGGIA / BALCON



KIA p. 40

PROJECTION



TAHA p. 42

PROJECTION



OKULTIS p. 44

FENÊTRE



VIZION p. 46

FENÊTRE



VIZVERSA p. 48

TOITURE

NOS OPTIONS

DE FIXATION

Une console est un support permettant la fixation d'un store.

FACE, PLAFOND OU MIXTE ?

L'installateur en charge de l'installation de votre store utilisera la console adaptée à la configuration de votre extérieur.
Pour plus de stabilité il peut également vous proposer d'utiliser une console à double ancrage.

DE TOILE

Outre l'aspect esthétique des toiles, vous aurez le choix entre diverses performances techniques telles que son étanchéité, sa protection thermique et sa gestion de la lumière.

DE PROTECTION

LAMBREQUIN FIXE

Le lambrequin fixe est une petite bande de tissu de 20 à 50 cm placée à la verticale, à l'extrémité du store.

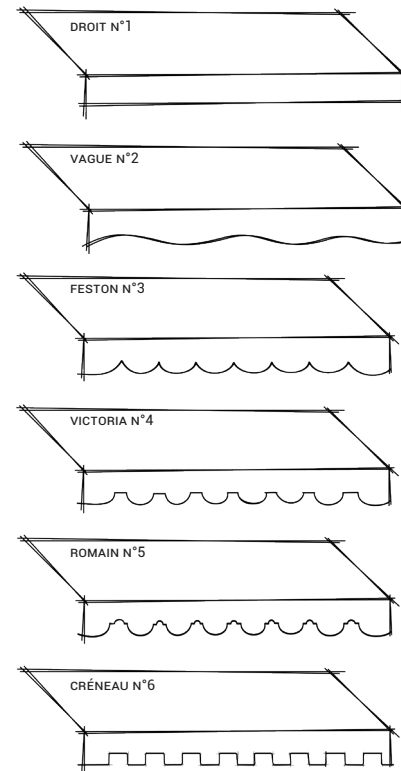
Il peut être droit ou de diverses formes, selon le rendu souhaité et permet de vous protéger du soleil rasant tout en masquant l'armature du store.

Pour assurer une cohérence, il est le plus souvent de la même couleur que la toile et confectionné en même temps qu'elle afin que les motifs soient parfaitement alignés.

UN LAMBREQUIN DÉROULABLE

Le lambrequin déroulable, aussi appelé pare-soleil peut-être manuel ou motorisé. C'est un store vertical incorporé dans la barre de charge pouvant descendre jusqu'à 1,45 m.

Il protège votre terrasse du soleil selon vos besoins, et vous offre davantage d'intimité en cas de proximité avec vos voisins.



DE MÉCANISME

MANOEUVRE PAR TREUIL

La remontée et la descente du store se fait manuellement grâce à une manivelle qui peut-être amovible pour davantage d'esthétisme ou fixe pour plus de praticité.

MOTORISATION

Pour plus de confort, nous vous proposons de motoriser votre store afin de l'ouvrir et le fermer en un clic.

LA COMMANDE RADIO

En un clic sur la télécommande*, vous pourrez descendre et remonter votre store sans effort.

**Un support discret permet de fixer la télécommande au mur.*

LA COMMANDE FILAIRE

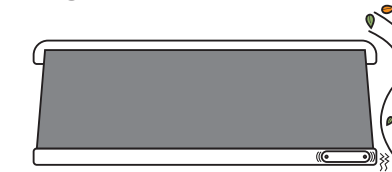
Avec l'interrupteur mural**, vous pourrez commander l'ouverture et la fermeture de votre store en une pression.

***Attention, la commande filaire nécessite une saignée dans votre mur ou une goulotte en applique pour cacher les fils électriques.*

D'AUTOMATISME

Des capteurs sensibles au vent, à la pluie et/ou au soleil permettent de descendre et remonter vos stores automatiquement en fonction des changements de météo. Attention cependant, un store ouvert ne doit pas être laissé sans surveillance.

DU VENT ?



Le boîtier capte les vibrations causées par le vent sur la barre de charge et fait remonter automatiquement le store pour le protéger. Le mécanisme et la toile durent plus longtemps.

DU SOLEIL ?

Le capteur fait descendre le store pour protéger la terrasse et l'intérieur de votre habitation des rayons lumineux dès leur apparition.





KOLIBRI

STORE COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1750 à 5990 mm

Avancée de 1500 à 3500 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

Gris
7016 mat givré

** Autres teintes disponibles sur demande.

Coffre en aluminium
pour protéger la toile et les bras



Eclairage LED
intégré sous le coffre



ÉCLAIRAGE (en option)

Choisissez d'équiper votre store avec un système d'éclairage pour prolonger vos soirées.

Lumières blanches ou lumières de couleurs, en choisissant cette option, vous pourrez changer d'ambiance en un clic, **même quand le store est fermé !**

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.





TOOKAN

STORE COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1760 à 4820 mm

Avancée de 1500 à 3500 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

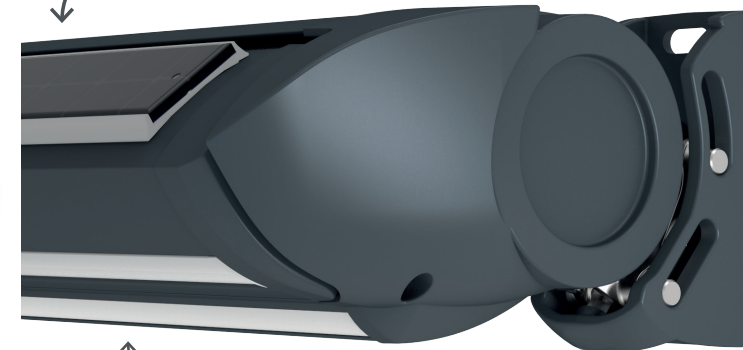
Blanc
9001 brillant

Gris
7016 mat givré

** Autres teintes disponibles sur demande.

Coffre en aluminium
pour protéger la toile et les bras

Panneau solaire (en option)



Eclairage LED
intégré sous le coffre



LAMBREQUIN DÉROULABLE (en option) MOTORISATION

Le pare-soleil déroulable vous protégera à la fois du soleil et du vis-à-vis.

Alimenté par un panneau solaire, il est 100% autonome énergétiquement. Il fonctionne avec un capteur de lumière diffuse sans nécessité de rayonnement direct, afin qu'il se recharge même les jours de pluie.

ÉCLAIRAGE (en option)

Choisissez d'équiper votre store avec un système d'éclairage pour prolonger vos soirées.

Lumières blanches ou lumières de couleurs, en choisissant cette option, vous pourrez changer d'ambiance en un clic, **même quand le store est fermé !**

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



CONDOR

STORE COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 3290 à 7000 mm

Avancée de 2600 à 4100 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

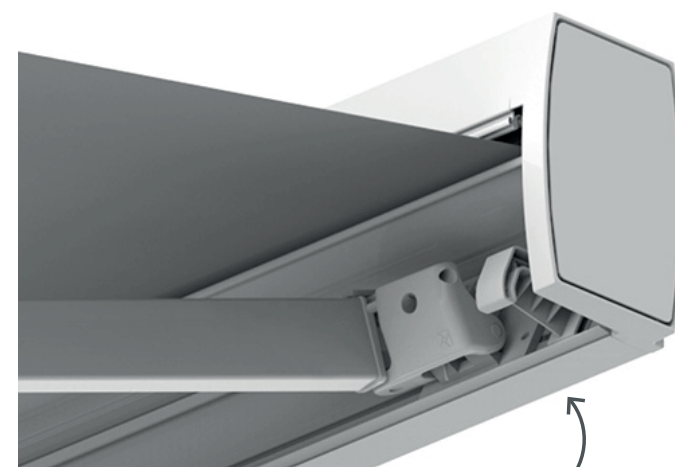
COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

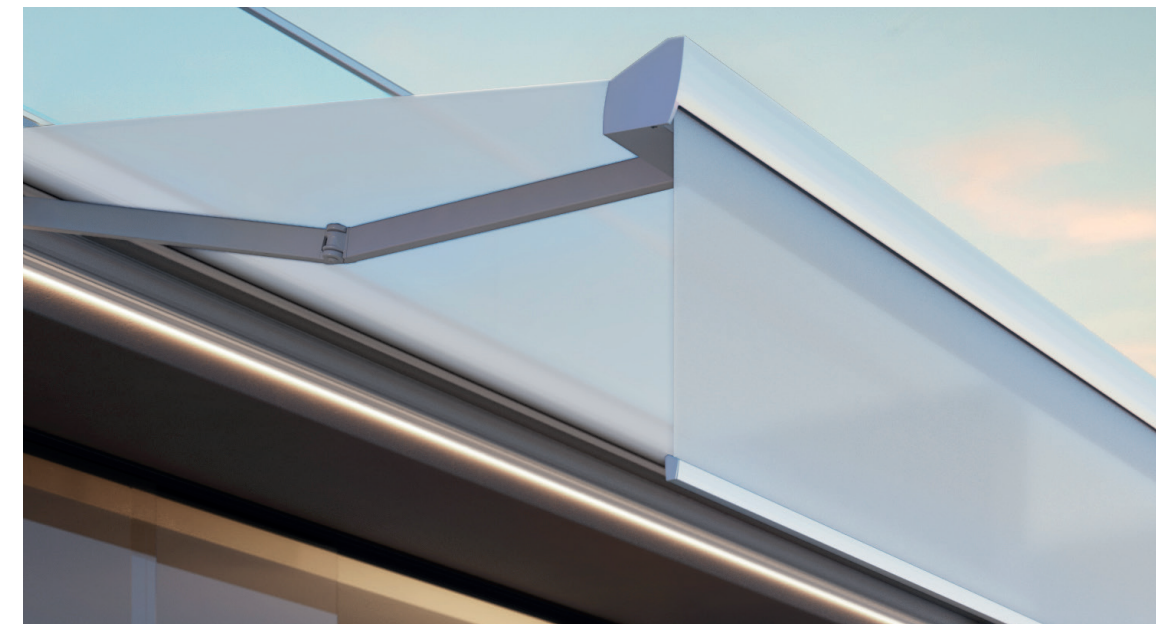
Gris
7016 mat givré

** Autres teintes disponibles sur demande.

Coffre en aluminium
pour protéger la toile et les bras



Eclairage LED
intégré sous le coffre



LAMBREQUIN DÉROULABLE

Le pare-soleil déroulable vous protégera à la fois du soleil et du vis-à-vis.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

ÉCLAIRAGE (en option)

Choisissez d'équiper votre store avec un système d'éclairage pour prolonger vos soirées.

Lumières blanches ou lumières de couleurs, en choisissant cette option, vous pourrez changer d'ambiance en un clic, **même quand le store est fermé !**

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



MALAGA

STORE COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 3400 à 6018 mm

Avancée de 3000 à 4000 mm

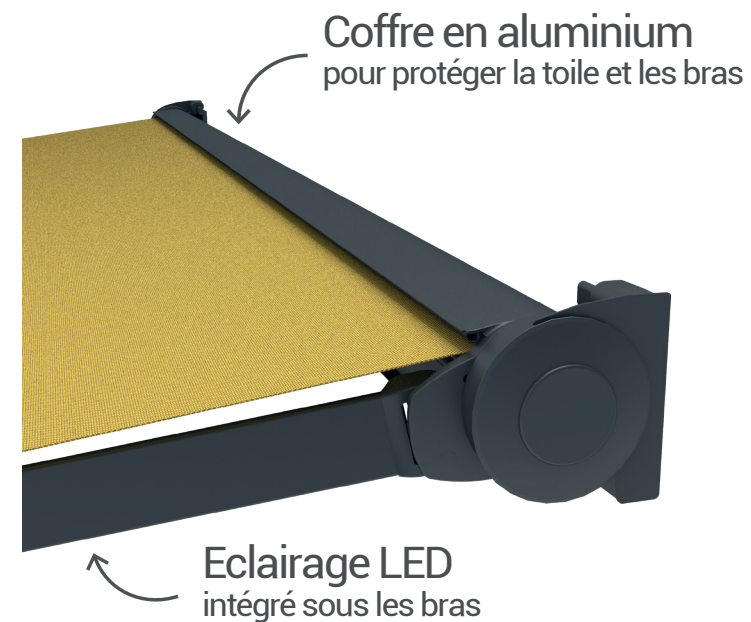
* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

Gris
7016 mat givré

** Autres teintes non disponibles.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

ÉCLAIRAGE (en option)

Choisissez d'équiper votre store avec un système d'éclairage pour prolonger vos soirées.

Les bras du store ont été spécialement conçus pour accueillir le système de lumière blanche.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



CARAÏBA

STORE COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1840 à 4500 mm
Avancée de 1500 à 2500 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

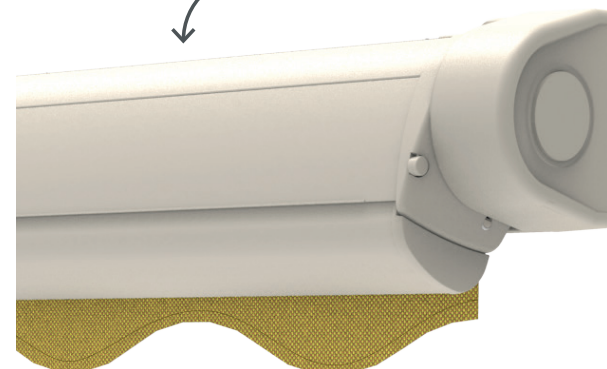
COLORIS STANDARD **

Blanc
9016 mat givré

Gris
7016 mat givré

** Autres teintes non disponibles.

Coffre en aluminium
pour protéger la toile et les bras



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

MANOEUVRE MANUELLE (au choix)

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un treuil amovible pour éviter toute nuisance esthétique.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



MANUA

STORE SEMI-COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1840 à 6010 mm

Avancée de 1500 à 3000 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

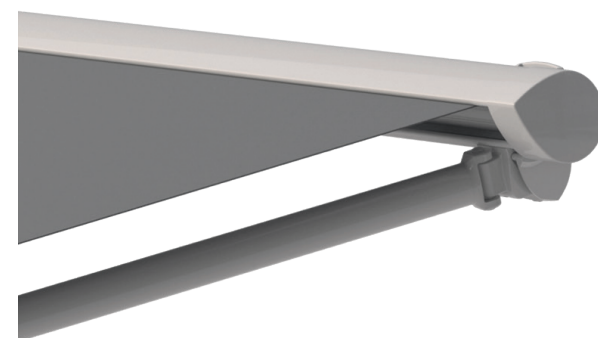
COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 *brillant*

Laqué
Bronze foncé

** Autres teintes disponibles sur demande.

Semi-coffre en aluminium
pour protéger la toile



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

BOUCHONS

PERSONNALISÉS (en option)

Personnalisez les flasques latérales de votre store pour qu'elles se marient parfaitement avec votre toile.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



AZZURA

STORE SEMI-COFFRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1860 à 11910 mm

Avancée de 1500 à 4000 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 *brillant*

Laqué
Bronze foncé

** Autres teintes disponibles sur demande.

Semi-coffre en aluminium
pour protéger la toile



Eclairage LED
sous le coffre



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

BOUCHONS

PERSONNALISÉS (en option)

Personnalisez les flasques latérales de votre store pour qu'elles se marient parfaitement avec votre toile.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.

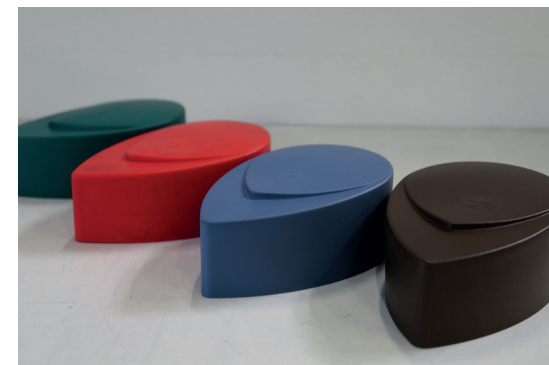
ÉCLAIRAGE (en option)

Choisissez d'équiper votre store avec un système d'éclairage pour prolonger vos soirées.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.





SUMBA

STORE MONOBLOC

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1920 à 11840 mm

Avancée de 1500 à 4000 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

** Autres teintes disponibles sur demande.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

LAMBREQUIN DÉROULABLE (en option)

Le pare-soleil déroulable manuel vous protégera à la fois du soleil et du vis-à-vis et pourra être déroulé jusqu'à 1500 mm.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store. Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera automatiquement.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

MANOEUVRE MANUELLE

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un treuil avec une manivelle amovible pour éviter toute nuisance esthétique.



FIGRELLA

STORE LOGGIA/BALCON

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1940 à 11850 mm

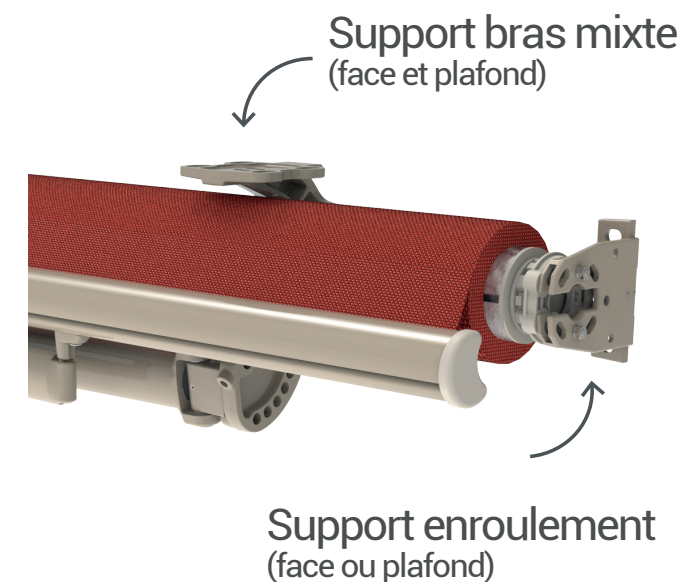
Avancée de 1500 à 4000 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

** Autres teintes disponibles sur demande.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

MANOEUVRE MANUELLE

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un treuil manuel avec une manivelle amovible pour éviter toute nuisance esthétique.

MOTORISATION (en option)

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



STRELLA

STORE LOGGIA/BALCON

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1780 à 5920 mm

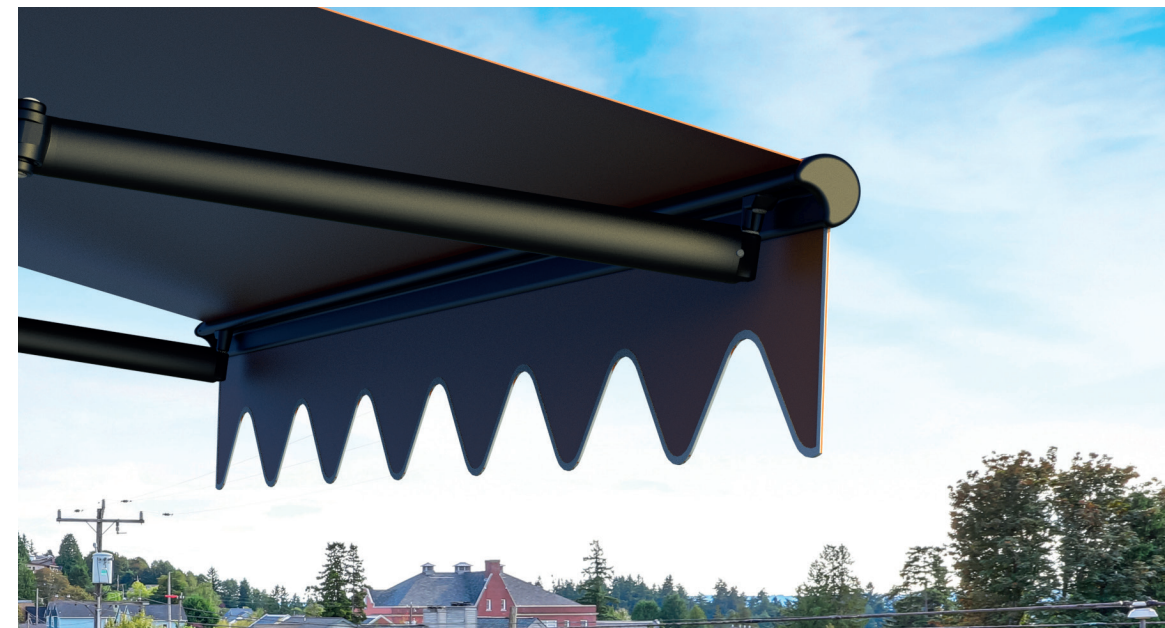
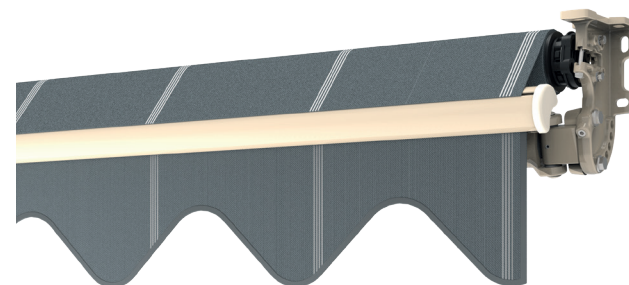
Avancée de 1500 à 3500 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 *brillant*

** Autres teintes disponibles sur demande.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

MANOEUVRE MANUELLE

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un treuil manuel avec une manivelle amovible pour éviter toute nuisance esthétique.

MOTORISATION (en option)

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



KIA

STORE PROJECTION

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 500 à 3000 mm

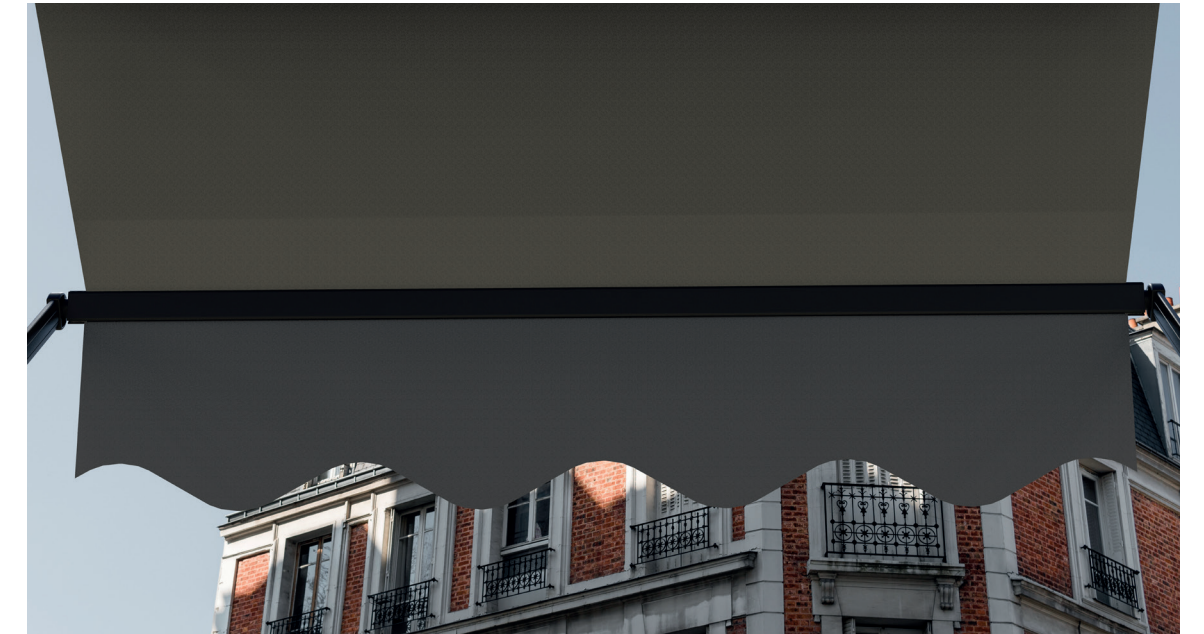
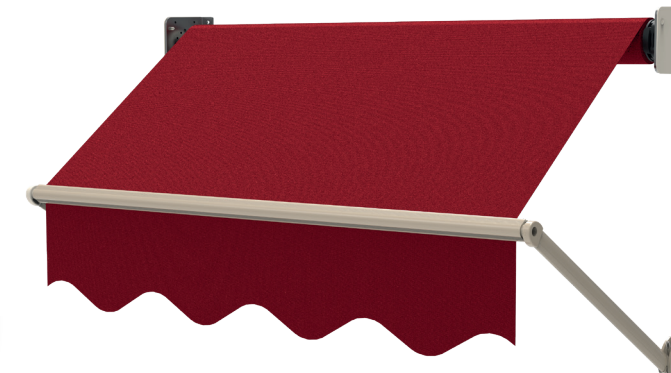
Projection de 500 à 1200 mm

* Largeur et projection données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

** Autres teintes disponibles sur demande.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

MANOEUVRE MANUELLE

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un cordon OU d'un treuil manuel fixe, ou amovible pour éviter toute nuisance esthétique. Choisissez le renvoi intérieur si vous souhaitez le manœuvrer de chez vous.

MOTORISATION (en option)

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



TAHA

STORE PROJECTION

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 600 à 5900 mm

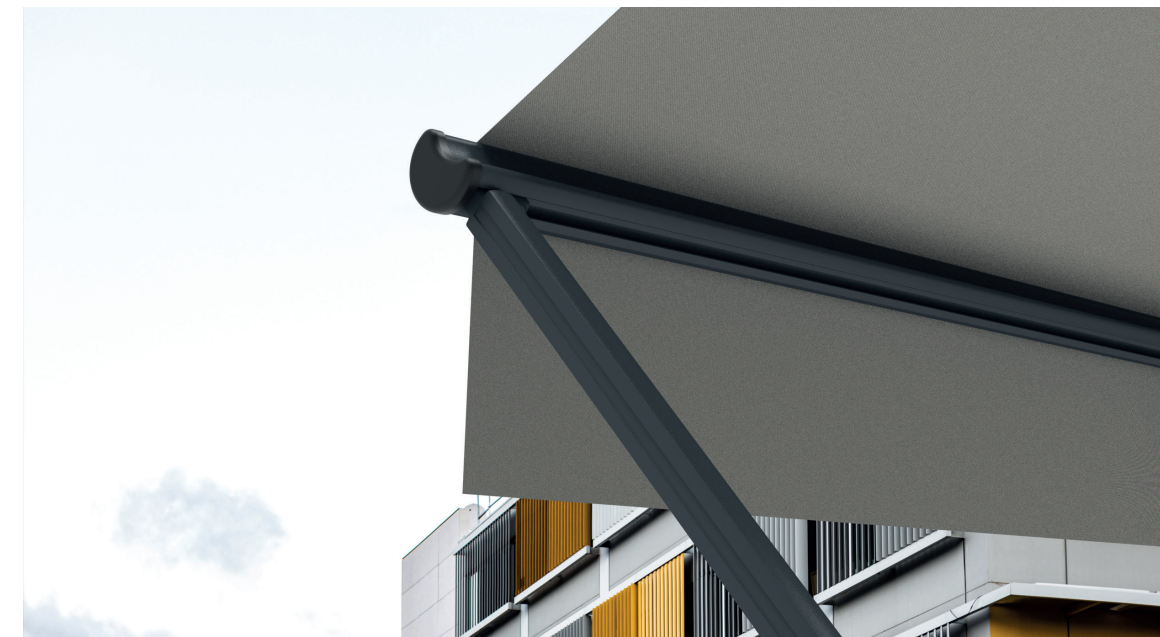
Projection de 600 à 2000 mm

* Largeur et projection données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 *brillant*

** Autres teintes disponibles sur demande.



LAMBREQUIN FIXE (en option)

Le lambrequin fixe protège du soleil rasant.

Vous pourrez choisir entre 6 finitions, allant de la coupe «droite» à la coupe «créneau».

Pour créer une harmonie avec le store, il sera confectionné avec le même tissu que la toile.

MANOEUVRE MANUELLE

Si vous ne souhaitez pas motoriser votre store, choisissez de l'équiper d'un treuil avec une manivelle amovible pour éviter toute nuisance esthétique.

MOTORISATION (en option)

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est incluse et commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

AUTOMATISMES (en option)

Faites installer des capteurs pour automatiser l'ouverture et la fermeture de votre store.

Ainsi, en cas de vent, de soleil ou de pluie, votre store se repliera ou se déploiera **automatiquement**.



OKULTIS

STORE FENÊTRE

GARANTIE
STRUCTURE
2 ANS



DIMENSION *

Largeur de 500 à 5500 mm

Hauteur de 500 à 5500 mm

** Largeur et hauteur données à titre indicatif :
veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour
valider la faisabilité de vos dimensions.*

COLORIS STANDARD **

Blanc
9016 brillant

Gris galet
9660 mat givré

*** Autres teintes disponibles sur demande.*



GUIDAGE OPTIONNEL

Si vous souhaitez positionner votre store à l'intérieur de votre habitation, choisissez un store sans guidage pour qu'il soit encore plus discret.

MANOEUVRE MANUELLE

En configuration standard, votre store sera équipé d'un treuil manuel avec une manivelle fixe pour plus de praticité. Cependant, pour plus d'esthétisme, vous pourrez choisir d'équiper votre store d'une manivelle amovible.

Astuce : si votre store est à l'extérieur, privilégiez un treuil avec renvoi intérieur pour le manoeuvrer sans avoir à sortir.

MOTORISATION (en option)

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort. La motorisation est commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.



VIZION

STORE FENÊTRE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 600 à 6000 mm

Hauteur de 500 à 3000 mm

* Largeur et hauteur données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9010 brillant

Gris
7016 mat givré

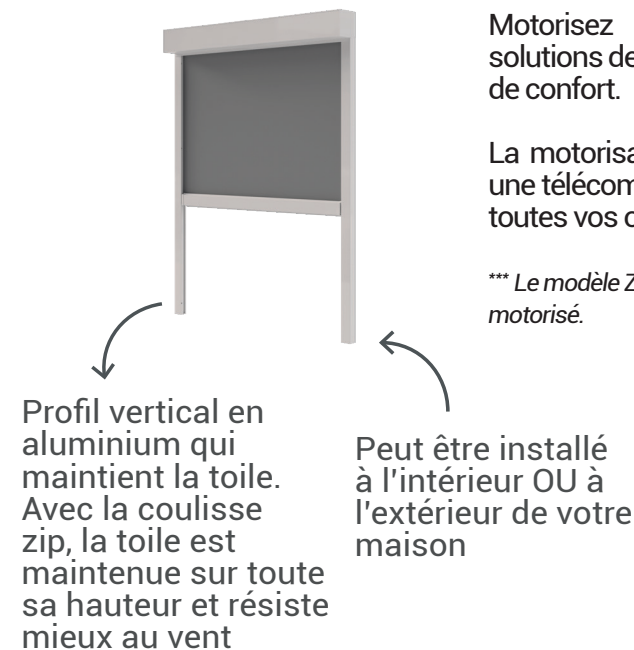
** Autres teintes disponibles sur demande.

MOTORISATION

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

*** Le modèle ZIP est systématiquement motorisé.



Profil vertical en aluminium qui maintient la toile. Avec la coulisse zip, la toile est maintenue sur toute sa hauteur et résiste mieux au vent

Peut être installé à l'intérieur OU à l'extérieur de votre maison



VIZION 95

DIMENSION *** (sans zip)

Coffre aluminium de 95 cm
Largeur de 500 à 3000 mm
Hauteur de 500 à 3000 mm

VIZION 125 ZIP

DIMENSION ***

Coffre aluminium de 125 cm
Largeur de 900 à 5000 mm
Hauteur de 500 à 3000 mm

**** Largeur et hauteur données à titre indicatif : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

VIZION 95 ZIP

DIMENSION ***

Coffre aluminium de 95 cm
Largeur de 900 à 3000 mm
Hauteur de 500 à 3000 mm

VIZION 150 ZIP

DIMENSION ***

Coffre aluminium de 150 cm
Largeur de 2100 à 5900 mm
Hauteur de 500 à 3000 mm



VIZVERSA

STORE TOITURE

GARANTIE
STRUCTURE
5 ANS



DIMENSION *

Largeur de 1500 à 6000 mm

Avancée de 500 à 6000 mm

* Largeur et avancée données à titre indicatif avec une limite de 25m² par module et un assemblage jusqu'à 4 modules : veuillez vous rapprocher d'un installateur ROCHE pour valider la faisabilité de vos dimensions.

COLORIS STANDARD **

Blanc
9001 brillant

Gris
7016 mat givré

** Autres teintes disponibles sur demande.



La toile est entièrement protégée par un coffre

Une coulisse zip maintient la toile tendue



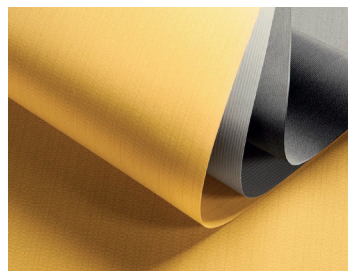
MOTORISATION ***

Motorisez votre store avec les solutions de nos partenaires pour plus de confort.

La motorisation est commandée par une télécommande unique qui intègre toutes vos options.

*** L'option motorisation n'est disponible que sur les modèles ZIP.

NOS PARTENAIRES TOILES



LES TOILES SATTLER

SATTLER est une entreprise familiale internationale basée en Autriche. Avec un mélange d'influences, Sattler propose de nombreuses toiles dans un monde de diversité, aux couleurs fascinantes et aux impressions inoubliables.

SATTLER utilise pour ses tissus de toile à store uniquement de l'Acrylique Premium teinté dans la masse. Ainsi votre store restera, sous condition de traitement soigneux, pendant de longues années le joyau de votre terrasse. Ces toiles répondent aux normes les plus exigeantes du marché pour une protection optimale.



LES TOILES DICKSON

Réalisés dans le Nord de la France, à Wasquehal, les tissus Dickson sont confectionnés par des tisserands experts. S'appuyant sur un savoir-faire ancestral, ils réinventent chaque jour leur métier, un artisanat parmi les plus vieux du monde.

Référence dans le domaine des textiles techniques, Dickson est concepteur et fabricant. La démarche qualité fait partie intégrante de l'entreprise. Chaque mètre carré produit fait l'objet d'une série de tests réalisés en interne.

NOS PARTENAIRES MOTORISATION



AUTOMATISMES SOMFY®

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 58 pays, Somfy® est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures du bâtiment.

Depuis 50 ans, Somfy® facilite le quotidien de millions de personnes à travers le monde en offrant des solutions intelligentes de gestion de l'habitat.

Jour après jour, Somfy® s'engage à créer des solutions fiables et durables qui font avancer le mieux-vivre et le bien-être pour tous.



AUTOMATISMES NICE

Fondée en 1993, Nice est la multinationale italienne de référence internationale dans le secteur de l'automatisation de l'habitat avec une vaste gamme de solutions intégrées et connectées pour la motorisation des portails, portes de garage, dispositifs de protection solaire, barrières de parking et alarme.

Avec Nice, vous pouvez gérer tous vos automatismes à tout moment, où que vous soyez, et de la façon la plus simple : directement sur votre smartphone, une tablette ou encore une montre connectée !

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SOCIETE ROCHE
AU 1^{er} JANVIER 2021

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

a. Toute commande comporte de plein droit acceptation des présentes conditions générales de vente.
b. Aucune condition particulière ou contraire figurant dans les conditions générales d'achat du client ne pourra, sauf accord formel et écrit de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

1. BIS ACCORD DE FOURNITURE

a. La société ROCHE se réserve la possibilité d'apporter à tout moment, à tous les produits, les modifications ou améliorations techniques jugées nécessaires et de supprimer ou remplacer à tout moment certains d'entre eux et ce, sans préavis.
b. Sauf indication contraire, nos offres sont valables trente jours (calendaires) à compter de leur envoi ou publication. Nos fournitures et prestations se limitent exclusivement aux éléments stipulés dans nos offres.

1. TER DOCUMENTS CONTRACTUELS

En aucun cas, le silence gardé par la société ROCHE ne pourra valoir acceptation d'un avenant proposé par le client.

2. DEVIS - COMMANDE

a. Sauf disposition contraire, les devis de la société ne sont valables que pendant 30 jours suivant leur établissement. Les éléments techniques et notamment les cotes, objets du devis, sont établis par le client sous son entière responsabilité. Les prix indiqués verbalement le sont à titre purement indicatif.
b. Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par la société, passées sur un support accepté ou défini par la société et portant reconnaissance explicite du client.
c. A reception de l'accusé de réception de commande, l'acheteur doit impérativement vérifier celui-ci avec son bon de commande.
d. Toute modification ou annulation de commande ou de partie de commande demandée par le client ne pourra être prise en considération par la société que si elle lui est parvenue par écrit au plus tard 48 heures après la réception de l'accusé réception de la commande et qu'elle a été confirmée par écrit par la société.
e. En cas d'annulation ou de modification de commande acceptée par la société, les frais et débours induits par cette annulation pourront être facturés par la société

au client.

3. CONDITIONS DE LIVRAISON DES MARCHANDISES

3.1. Délais

a. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et des ordres d'arrivée des commandes. La société est autorisée à procéder à des livraisons partielles.
b. Les délais de livraison sont donnés par la société à titre indicatif sur la confirmation de la commande et ne constitue pas un engagement de la société.
c. Les retards dans la livraison des marchandises ne sauraient donner le droit au client de résilier tout ou partie de la commande ou de demander des dommages et intérêts.
d. La société ne saurait davantage être tenue pour responsable d'une impossibilité de livraison consécutive à un cas de force majeure. La survenance de tels évènements ne pourra donner lieu à aucun versement d'indemnités de la part de la société.
Les délais de livraison seront allongés en conséquence en tenant compte de la raison pour laquelle la fabrication ou la livraison des marchandises a été empêchée ou retardée. La société tiendra le client au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.
e. La modification du programme de livraison à la demande expresse du client peut, le cas échéant, donner lieu à des frais supplémentaires ou à un réajustement de prix. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne pourra intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers la société, notamment en matière de règlement.
f. Concernant les stores équipés de toiles confectionnées, en raison des délais rapides de confection et d'assemblage, les commandes ne peuvent être modifiées au-delà d'un délai de 48h après la passation de commande.
g. Pour les commandes internet, pas de modification après la passation de commande.

3.2. Transport – Transfert des risques

a. La livraison est réputée effectuée par la société lors de la remise des marchandises au transporteur.
b. La livraison des marchandises est effectuée par les soins d'un prestataire de transport choisi par la société et fait l'objet d'une facturation forfaitaire pour la France métropolitaine (Corse et Dom Tom ou étranger, nous consulter) :
• 80 euros HT pour un portail battant
• 120 euros HT pour un portail coulissant
• 120 euros HT pour un store
• 80 euros HT pour une toile

• 450 euros HT pour une pergola
Ces tarifs forfaitaires ne sont pas remisables.
c. La livraison est effectuée au siège de la société. Toute livraison sur un chantier ou sur rendez-vous fera l'objet d'une plus-value de 160 €.
d. Les marchandises voyagent, en tout état de cause, aux risques et périls du client à qui il appartient de vérifier l'état et la quantité des marchandises livrées. La réception des marchandises s'effectue sous l'entière responsabilité du client même en cas de vente convenue France dès l'expédition des entrepôts du vendeur.
e. Toute contestation en cas d'avaries ou de perte, doit faire l'objet de la part du client :
• de réserves caractérisées sur le bordereau de livraison du transporteur en indiquant la nature des avaries constatées et la référence et numéro de série des produits concernés,
Voici la liste non exhaustive des réserves jugées non significatives pour les tribunaux :
- « emballages abîmés » ;
- « manquants » ;
- « sous réserve » ou « sous réserve de vérifications » ;
- « sous réserve de déballage » ;
- « caisse défoncée » ;
- « carton éclaté ou ouvert » ;
- « nombre indéterminé de pièces manquantes » ;
- « colis inutilisable » ;
- « livraison litigieuse ».

Si le chauffeur ne peut attendre la vérification du colis, ajouter manuellement avant signature du récépissé : « le chauffeur n'a pas pu attendre, sous réserve d'inventaire » et conserver une copie du récépissé.
• de l'envoi au transporteur d'une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 48 heures à compter de la réception;
• de l'envoi d'une copie de ces documents à la société par lettre recommandée avec AR dans un délai de 48 heures.

3.3. Réception des marchandises

a. Toute livraison ou mise à disposition est accompagnée d'un bon de livraison.
b. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents, sur la non-conformité, les pertes ou manquants des produits livrés, doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception et adressées au siège social de la société dans les 48 heures ouvrables de la livraison. Passé ce délai, la marchandise reçue sera réputée conforme à la commande.
c. Il appartiendra au client de fournir avec sa réclamation toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées.

d. Le client devra laisser à la société toute facilité pour procéder ou faire procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, sans autorisation expresse et préalable de la société.

3.4. Retour de marchandises

a. Aucun retour de marchandise ne sera accepté par la société en cas d'erreur de la part du client dans la prise des côtes, celles-ci étant faites sous son entière responsabilité.
b. Aucun retour de marchandises débitées et/ou assemblées et/ou de quincailleries déconditionnées ne sera accepté.
c. Tout retour de marchandises doit faire préalablement l'objet d'un accord préalable, formel et écrit de la société. Tous les produits retournés sans cet accord seraient tenus à la disposition du client et ne donneraient pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge du client et seuls les retours en port payé sont acceptés.
d. Les demandes de retour de marchandises doivent être formulées par courrier dans un délai maximum de 15 jours après réception des marchandises par le client, le document du transporteur validé par le client faisant foi.
e. Toute reprise acceptée par la société entraînera l'établissement d'un avoir, déduction faite d'une minoration de 20% minimum pour manutention des articles restitués en bon état et frais administratifs, au profit du client après vérification qualitative et quantitative des marchandises retournées.
f. Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le transporteur les a livrées, dans leur emballage d'origine ou à défaut dans un emballage équivalent, même en cas de réclamation reconnue fondée par la société.

3.5. Réserve de propriété

a. En application des articles 2367 à 2372 du Code civil, le transfert de propriété des marchandises est différé jusqu'au paiement intégral du prix en principal, frais et accessoires par le client. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la résolution de la vente et la revendication des marchandises. Les acomptes resteront acquis par la société à titre d'indemnité sans préjudice d'une réparation plus complète du préjudice subi.
b. Le client assume néanmoins à compter de la livraison, au sens de l'article 3, les risques de perte ou de détérioration des marchandises, ainsi que la responsabilité des dommages qu'il pourrait occasionner, à charge pour le client de souscrire les assurances correspondantes.
c. De convention expresse entre les parties, la société est subrogée dans les droits du client à l'égard de son assureur si les marchandises vendues subissent un dommage entre la date de transfert des risques et la date de transfert de propriété.
d. L'acheteur s'engage à tenir informée immédiatement la société ROCHE de tout changement de sa situation, et notamment de sa déclaration de cessation des paiements.

4. PRIX - TARIFS

4.1. Tarif

a. Sauf dispositions contraires, les prix s'entendent en euros, nets, rendus départ usine, hors taxes. Les marchandises sont fournies au prix en vigueur à la commande.
b. Les prix s'entendent emballage compris s'il y a lieu, sauf pour les emballages spéciaux taxés en sus. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation ou réglementation française, européenne, du pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du client.

4.2. Paiement

a. Sauf convention contraire, les factures sont payables dans les 30 jours fin de mois, sans escompte, par prélèvement, effet de commerce sans avis ou carte

bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.
b. Dans le cas d'une première commande suite à l'ouverture d'un nouveau compte, un paiement à la commande et avant fabrication sera exigé.
c. En cas de retard de paiement de la facture à l'échéance, la société pourra, sans préjudice de toute autre voie d'action :
• Suspendre, sans mise en demeure préalable, toutes les livraisons en cours ;
• Exiger, sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal soit 12% avec un minimum de 40 euros.
d. En cas de non-paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sous 15 jours sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. En cas de prorogation de traite, les frais et intérêts résultant de cette prorogation seront à la charge du client. De même lorsque le paiement est échelonné, le défaut de paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.
e. Dans le cas où la société serait contrainte d'engager des frais pour le recouvrement de ses factures impayées le client sera redevable envers la société d'une indemnité égale à 10% du montant HT des factures ayant dû faire l'objet de tels frais, avec un minimum de 50 euros.
f. Toute détérioration du crédit du client pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues.
g. En cas de défaut de paiement par le client à l'une des échéances et 48 heures après une mise en demeure par simple lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse, la société pourra, si bon lui semble, résilier toutes les commandes, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au client défaillant. Les acomptes versés par le client seront acquis de plein droit à la société.

5. DÉFAILLANCES

Le client est défaillant toutes les fois qu'il n'exécute pas ou exécute mal ou encore avec retard l'une des obligations qui lui incombe au titre de la présente convention ou de l'un des contrats passés pour son exécution.
A défaut de paiement à l'échéance ou en cas d'inexécution de l'une des obligations de l'acheteur, le contrat de vente sera résolu de plein droit si bon semble à ROCHE, sans aucune formalité judiciaire, huit jours après mise en demeure, par lettre recommandée restée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'acheteur.
La résolution du contrat frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes non encore payées, qu'elles soient livrées ou non, et que leur paiement soit échoué ou non.
Tous les frais de recouvrement de quelle que nature qu'ils soient, engagés par notre société pour obtenir le paiement de la créance, seront à la charge de l'acheteur, y compris les frais engendrés par un contentieux ou résultant d'incidents de paiement. Le non-paiement à l'échéance d'une quelconque partie du prix suspend les livraisons de commandes et rend immédiatement exigible le paiement de toutes les factures non encore venues à échéance, sans sommation ni formalité, sauf dérogation convenue d'un commun accord et confirmée par un écrit de ROCHE. Toute compensation est prohibée en l'absence d'avis de crédit émis par ROCHE indiquant le montant du remboursement ou de l'avoir.

5. BIS GARANTIE DES MARCHANDISES

5.1.1. Garantie de fabrication – automatismes – conditions générales de garanties

a. Les marchandises sont garanties pendant 10 ans pour la structure du portail, 5 ans pour les stores (hors OKULTIS (2 ans) et VERASUN (3 ans)) et 2 ans pour les pergolas sauf automatismes (voir conditions) et laquage à compter du jour de la livraison. Cette garantie est limitée à la remise en état ou à l'échange pur et simple des marchandises reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais ou indemnités de quelque nature que ce soit. Sont exclues de cette garantie, toutes défectuosités ne résultant pas de la qualité des marchandises, telles que notamment la défectuosité résultant d'un entreposage contestable par le client, la négligence, le défaut d'entretien, le montage non conforme aux prescriptions de la société ou aux règles de l'art, l'utilisation non conforme par le client, le dommage

causé par un cas de force majeure...
b. Les automatismes sont garantis 30 mois et 5 ans pour les motorisations tubulaires selon les garanties en vigueur chez les fournisseurs partenaires de la société si souscription d'un contrat d'entretien obligatoire.
c. L'application de la garantie implique que le client a monté correctement les marchandises, selon les instructions de la société.
d. La garantie n'entre en vigueur qu'après règlement total du client et envoi par la société du bon de garantie.
e. Pour être recevable, toute réclamation fondée sur les défauts cachés de la chose vendue, doit être impérativement formulée par lettre Recommandée avec AR dès que le défaut est constaté. La garantie ne joue pas sur les vices apparents qui doivent faire l'objet de réserves de la part du client comme indiqué à l'article 3.2.e.
f. Toute garantie est exclue en cas de défauts et détérioration provenant d'événements extérieurs, de stagnation d'eau dû à un non-respect des consignes de poses de la société, d'accidents, notamment d'accidents électriques, d'usure normale du matériel, défaut d'entretien, mauvaises conditions de stockage, ainsi que d'installation et utilisation non conforme aux instructions de la société et de ses fournisseurs partenaires.
g. Sont exclus également de cette garantie, les marchandises modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le client, ou toute autre personne non autorisée par la société et ses partenaires.
h. Ne sont pas couverts par la garantie : les salissures ou dégradations d'origine atmosphérique ou non, les détériorations résultant de l'emploi de produits d'entretien inappropriés, le lambrequin, la tenue de la peinture sur les toiles, les détériorations du mécanisme et des moteurs dues à une mauvaise manipulation. Les stores ROCHE répondent aux critères de résistance au vent définis par la norme européenne NF EN 13561:2015.
i. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement gratuit de la pièce reconnue comme étant défectueuse par les services techniques de la société sans qu'une indemnité d'aucune sorte puisse être demandée.
A ce titre, le client s'engage à porter à la connaissance de ses propres clients les conditions de garantie de la société définies dans les présentes conditions générales de vente lors de la prise de commande et de la facturation Aucune intervention ne peut être effectuée sans l'accord préalable de la société. La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-avant ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie.
j. Les frais éventuels de port sont à la charge du client.

5.1.2. Armature de stores

a. La garantie de l'armature ne s'applique que pour des stores montés et installés selon les règles de l'art. Elle ne couvre pas un store dont la fixation a été mal faite (mauvais choix de chevilles, mauvais scellement...)
b. Toute dégradation de l'armature due à une utilisation anormale, à une fausse manoeuvre, à un choc, à un accident, un vent violent ou à un mauvais entretien, n'est pas couverte pas la présente garantie. Dans le cas d'une commande électrique, se reporter à la garantie fabricant; tout mauvais branchement annule cette garantie. L'armature doit être réglée en inclinaison de manière à ce que la toile soit toujours tendue pour éviter la formation d'une poche d'eau en cas de pluie (pente minimum conseillée : 25%).
c. L'armature du store doit être positionnée de telle manière que la toile soit parfaitement tendue et ne subisse aucun frottement.
d. L'armature du store répond aux critères Qualicoat (NFP24351)
e. Le contrôle de l'aspect esthétique du laquage de l'armature prend en référence le document en vigueur de l'ADAL, du GLFA et du SNFA intitulé «Aspect des menuiseries aluminium thermolaquées, règles professionnelles».

5.1.3. Toiles (conforme aux garanties des fabricants de toile)

a. La garantie ne pourra jouer que pour les toiles montées selon les règles de l'art et selon les conditions normales d'entretien et de sécurité. Toute utilisation abusive ou anormale du store entraînera la suppression de la garantie ainsi que notamment, toute négligence, faute de manoeuvre de l'utilisateur, vandalisme, choc, chute d'objets, accident de voirie, vent violent, accrochage d'objets sur le store, projection de produits divers, tentative de nettoyage avec un produit

non recommandé, tâches diverses, brûlures de cigarettes ou autres, dégâts occasionnés par la foudre, les intempéries ou les incendies.

b. L'usure normale de la toile n'est pas couverte par la garantie. Seront considérées comme usures normales, entre autres, les salissures de toute provenance et les dégradations provenant de facteurs polluants divers, d'origine atmosphérique ou à caractère ponctuel et localisé.

c. De plus, la garantie ne couvre pas le lambrequin. Les éventuelles marbrures ou gaufrages de tous les tissus ne sont pas couvertes par la garantie (se reporter aux Garanties des fournisseurs de toile).

d. Se reporter aux sites de fabricants Dickson, Sattler, Mermet, Ferrari et autres.

5.2. Exonération de responsabilité

a. Il incombe au client de respecter les instructions fournies par la société en conformité avec la norme EN13241-1 et toute autre norme en vigueur. La responsabilité de la société ne pourra être engagée ou recherchée à quelque titre que ce soit dans les cas d'installations de son matériel non-conforme aux lois en vigueur, et de non-respect des instructions et limites d'utilisation données par la société.

b. De son côté, le client s'engage à monter les marchandises dans les règles de l'art, notamment en s'assurant de la bonne étanchéité des profils afin d'assurer une continuité de la chaîne qualité.

5.3. Garantie de bonne tenue du thermo-laquage

a. Les portails, portillons, clôtures et claustra sont garanties contre les défauts de laquage et ce pour une durée de 15 ans, et 10 ans pour les tons bois, stores et pergolas, à compter du jour de la livraison, à l'exception des accessoires qui ne sont garantis que pendant 2 ans.

b. La garantie de bonne tenue du thermo-laquage s'applique aux profils traités et thermo-laqués sous les labels QUALICOAT (pour les mat ou effet matière) – QUALIMARINE (pour les mat givré ou effet matière situés en bord de mer) – QUALIDECO (pour les ton bois). Il appartient au client d'adapter le label en fonction de la marchandise choisie des conditions extérieures non agressives (C1, C2, C3 selon les définitions données par la norme ISO 12944-2). Des conditions spéciales s'appliquent (C4, C5 notamment les bords de mer). Le client doit s'assurer notamment que la marchandise n'est pas installée à proximité d'une atmosphère agressive (telle que rejet industriel, aspersions de désherbants ou tout autre produit corrosif, déjections animales notamment). Cette garantie ne concerne pas les phénomènes qui trouveraient leur origine dans la nature du métal ou de son montage.

c. Sont exclus de la présente garantie les dommages résultant notamment de l'inobservation des règles de l'art et des instructions de montage données par la société, de l'utilisation d'autres accessoires de pose que ceux fournis par la société, les dommages résultant d'une modification de la marchandise par le client, le thermo-laquage réalisé par d'autres applicateurs.

d. Sont également exclues de la garanties, toutes les dégradations des revêtements dues notamment à :

- des dégâts volontaires ou résultant d'un cas de force majeure telle que celle-ci est définie par la jurisprudence des tribunaux,
- l'installation de la marchandise, à l'usure normale de celle-ci, à un usage anormal de celle-ci,
- à toute blessure mécanique accidentelle ou intentionnelle (chocs mécaniques et thermiques importants, frottements d'objets contondants ou éponges, tissus non appropriés pour l'entretien, projections et vapeurs, de produits chimiques ou d'entretien autres que ceux préconisés par la société, poussières...),
- à un événement extérieur, à la stagnation de l'eau, au contact avec des liquides contre lesquels le revêtement n'a pas de résistance chimique ; à des couples galvaniques par la mise en contact d'éléments métalliques de nature différente ; aux solvants ou substances chimiques contenues éventuellement dans les mastics, joints ou colles, lors des opérations de pose notamment, chocs thermiques violents ou importants, friction d'objets émoussés, déformation de la surface d'appui, causes d'origine mécanique,
- à l'utilisation de produits d'entretien autres que ceux préconisés par la société,
- à un changement de l'environnement, à des dégâts causés aux marchandises par toute modification fondamentale ayant pour conséquence une modification

de ses caractéristiques primaires,

- des dégâts causés directement ou indirectement par une fissure ou l'endommagement de la couche de laque des profilés structurés ou pièces qui ont subi des déformations telles que pliage ou cintrage après application de la laque,
- à l'inobservation des règles d'entreposage, d'entretien ou de nettoyage, que le client s'engage impérativement à transmettre en même temps que la marchandise au consommateur final,
- les marchandises non laquées chez la société,
- les structures ou éléments dont on ne peut prouver que le traitement a été effectué par la société.

e. La garantie est également exclue pour les marchandises modifiées, réparées ou ajoutées par le client ou par tout tiers non agréé par la société.

f. La garantie est limitée à la réparation ou à l'échange pur et simple des marchandises reconnues défectueuses par la société ou par tout tiers agréé par elle, à l'exclusion de tous autres frais (notamment frais de port, de main d'oeuvre, de démontage, remontage...) ou d'indemnité de quelque nature que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

g. La réparation ou le remplacement de la marchandise ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de celle-ci.

h. Pour être recevable, toute réclamation devra être portée à la connaissance de la société par lettre recommandée avec AR dans un délai de 15 jours à compter de l'apparition des désordres. Le client devra indiquer précisément la nature des désordres et les causes de ceux-ci, l'adresse complète du consommateur final, la date de l'installation, les coordonnées de l'installateur, et joindre à la réclamation une copie de la facture d'achat.

i. La société pourra faire intervenir tout tiers de son choix afin de vérifier la nature et les causes du désordre. Seule la société décidera entre la remise en état ou le remplacement de la marchandise. Toute intervention par le client sur les marchandises préalablement aux vérifications de la société ou réalisées sans l'accord préalable et écrit de la société entraînera la déchéance de la garantie.

j. La perte de brillance, sous l'influence d'une exposition constante aux intempéries élevées, est tout à fait normale. Celle-ci n'est pas garantie.

k. En cas de mise en oeuvre de la garantie, les frais de remplacement ou de remise en état, seront supportés par la société sous réserve de la prise en compte de la vétusté des marchandises, à savoir :

l. La garantie est réduite de 50% si le produit est installé à moins de 500m d'une côte ou d'une atmosphère agressive et à 100% si moins de 50m.

Année de garantie brillance	Taux de rembourse- ment ROCHE si garantie 15 ans	Prise en charge du client	Taux de rembourse- ment ROCHE si garantie 10 ans	Prise en charge du client
1 ^{ère} année	100%	0%	100%	0%
2 ^{ème} année	100%	0%	100%	0%
3 ^{ème} année	100%	0%	100%	0%
4 ^{ème} année	100%	0%	85%	15%
5 ^{ème} année	100%	0%	80%	20%
6 ^{ème} année	80%	20%	60%	40%
7 ^{ème} année	80%	20%	50%	50%
8 ^{ème} année	70%	30%	40%	60%
9 ^{ème} année	60%	40%	30%	70%
10 ^{ème} année	50%	50%	20%	80%
11 ^{ème} année	40%	60%	0%	100%
12 ^{ème} année	20%	80%	0%	100%

13 ^{ème} année	20%	80%	0%	100%
14 ^{ème} année	10%	90%	0%	100%
15 ^{ème} année	10%	90%	0%	100%
16 ^{ème} année	0%	100%	0%	100%

6. PROTECTION DU CONSOMMATEUR

a. Le client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les marchandises vendues ne présentent aucun danger pour la santé et la sécurité des consommateurs dans des conditions normales d'utilisation ou dans les conditions d'usage auquel on peut légitimement s'attendre.

7. DOCUMENTATION - PROPRIÉTÉ - CONFIDENTIALITÉ

a. Tous les plans, documents techniques et études remis au client, préalablement ou postérieurement à la commande, demeurent la propriété exclusive de la société. Ils ne peuvent être sans son autorisation, ni utilisés, ni recopiés, ni reproduits, ni transmis, ni communiqués à des tiers.

b. L'utilisation par le client de la marque ROCHE ou de toute autre marque appartenant à la société est strictement limitée à la désignation de réalisations mettant en oeuvre exclusivement et en totalité des marchandises de la société. Cette restriction s'applique à toute communication écrite ou orale. Il est rappelé qu'en application du Code de la propriété intellectuelle, la reproduction, totale ou partielle, de la documentation de la société sans son consentement est illicite.

8. FORCE MAJEURE

a. La responsabilité de la société ne pourra être recherchée si l'exécution d'une commande est retardée ou empêchée en raison de force majeure telle que, (mais non limitée à) : Grève interne ou externe, lock-out, épidémies, accidents, guerre, réquisition, embargos, incendies, inondations, catastrophes naturelles, interruption ou retard dans les transports entraînant un chômage total ou partiel ou entrave à l'exécution normale des travaux au sein de la société ou chez ses sous-traitants, modifications ou nouvelles dispositions législatives ou réglementaires.

9. CONTESTATIONS

a. Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les juridictions dépendant du siège social de la société c'est-à-dire celles de Vienne. A moins que celle-ci ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

b. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.nt en oeuvre exclusivement et en totalité des marchandises de la société. Cette restriction s'applique à toute communication écrite ou orale. Il est rappelé qu'en application du Code de la propriété intellectuelle, la reproduction, totale ou partielle, de la documentation de la société sans son consentement est illicite.

ROCHE

 FABRICANT
FRANÇAIS